

CONSEIL MUNICIPAL DE GLUN (Ardèche)

Séance du 4 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre du mois de septembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GLUN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LUYTON Jacques, Maire.

Présents :

LUYTON Jacques, maire
PEYTEL Jean-Jacques, premier adjoint
TRAVERSE Xavier, deuxième adjoint
ARGAUD Laurent, conseiller
BOURDIN Ghislaine, conseillère,
DEJARDIN Caroline, conseillère
DUTOUR Nathalie, conseillère
DUTOUR Pierre, conseiller
FOURNON Chantal, conseillère
HEYDEL-GRILLERE Laurence, conseillère
MAZOYER Rémi, conseiller
ROUSSET Philippe, conseiller

Absente :

MOURROZ Sandrine, conseillère

Absents excusés :

ALLEMAND Antoine, conseiller, pouvoir à LUYTON Jacques
VINCENT Jacqueline, conseillère, pouvoir à ROUSSET Philippe

LISTE DES DELIBERATIONS :

- **2023-017**
Objet : Décision modificative n°1.
Nature du vote : 14 pour.
Décision : Adoptée à l'unanimité.
- **2023-018**
Objet : Suppression du poste d'agent d'accueil à temps non complet 4h et création du poste d'agent d'accueil à temps non complet 10h.
Nature du vote : 14 pour.
Décision : Adoptée à l'unanimité.
- **2023-019**
Objet : Acquisition d'un véhicule communal.
Nature du vote : 12 pour, 1 abstention, 1 contre.
Décision : Adoptée à la majorité.
- **2023-020**
Objet : Demande de contribution financière pour l'achat d'un matériel de sonorisation – Paroisse Saint-Luc.
Décision : Reportée (autres devis en cours).

Le Maire,
Jacques LUYTON



Le secrétaire de séance,
Jean-Jacques PEYTEL